



Après les scalpel safaris, les soins dentaires fourmillent sur la Toile.

SE SOIGNER À L'ÉTRANGER?

Parti de l'esthétique, le tourisme médical progresse : il en est à l'heure des soins. Publicité agressive, médecins compétents et cliniques aux normes européennes ont eu raison des réticences...

Où aller ?

Espagne, Hongrie, Pologne et Portugal sont les plus compétitifs des pays européens. Le Maroc et la Tunisie ont la cote car on y parle français, un plus. On trouve sur Internet de nombreux sites (Esthetic Dental, Eurodentair, Novacorporus...) À vous de surfer !

Quels gages de garantie ?

Avant de vous lancer, vérifiez les points suivants :

- La présentation claire de l'équipe médicale : les praticiens sont nommés, présentent leur CV, voire leur diplôme, et sont inscrits à l'Ordre des médecins de leur pays.
- Le niveau de soins : quel est le suivi post-opératoire (complications, insatisfaction, déception...) ? C'est le SAV qui embarrasse les médecins français : ils n'ont pas toujours envie de reprendre le travail des autres...
- La durée de garantie des matériaux (céramiques, prothèses, implants) doit être contractuelle (trois, cinq, dix ans ou à vie?).

Pourquoi ?

Parce que c'est moins cher : 50% au minimum d'économie pour les poses de prothèses, de couronnes ou d'implants, pour la chirurgie des yeux. Plus rares, les fécondations in vitro en Espagne ou en Belgique, où les délais d'attente sont plus courts.

Se lancer, comment ?

E-mail ou téléphone : lors du premier contact, vous précisez ce que vous souhaitez et remplissez un formulaire qui peut vous interroger sur vos antécédents médicaux. Puis la clinique vous envoie un devis provisoire. Une radio panoramique est parfois demandée en dentaire. Jusque-là, tout est gratuit. Vous acceptez la proposition ? La première consultation a lieu, et le devis devient définitif. Les soins sont programmés sur une ou plusieurs séances. Devoir prévoir quelques voyages dans l'année est fréquent. Les délais dépendent des cliniques. Enfin, les sites opérateurs et les agences de voyage vous assistent, mais n'endossent aucune responsabilité médicale.

Être remboursé

Le remboursement se fait sur la base du système français, en présentant le dossier préparé par la clinique (facture détaillée, feuilles de soins). « Mais des patients nous parlent de grosses difficultés à se faire rembourser, révèle Nicolas Pineau, directeur d'Eurodentair. Certaines caisses font la sourde oreille pour des actes qui ne nécessitent pas d'entente préalable. »

Qu'en pense l'Ordre des médecins ?

« Notre position n'est en rien dogmatique, affirme le Dr André Deseur, conseiller national de l'Ordre des médecins. En Europe, la libre circulation des patients et des professionnels est permise : dès lors que la qualité et la transparence sont assurées, nous n'émettons pas de réserve. »